



UNION INTERPARLEMENTAIRE
122^{ème} Assemblée et réunions connexes
Bangkok (Thaïlande), 27 mars - 1^{er} avril 2010



Troisième Commission permanente
Démocratie et droits de l'homme

C-III/122/ DR-am
15 mars 2010

LA PARTICIPATION DES JEUNES AU PROCESSUS DEMOCRATIQUE

Amendements à l'avant-projet de résolution révisé présentés dans les délais statutaires par les délégations du Canada, de la Chine, de l'Égypte, des Emirats arabes unis, de l'Espagne, de la France, de la Grèce, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Iran (République islamique d'), du Japon, du Maroc, de la Roumanie, de la Suède, de la Suisse et par M. Jalal Fairouz (délégué du Bahreïn)

PREAMBULE

Alinéa 1

Modifier l'alinéa existant comme suit :

1) *soulignant* la nécessité de prévenir ~~et de réprimer~~ toutes les formes de discrimination quel qu'en soit le motif, dont la discrimination fondée sur l'âge, conformément au principe de non-discrimination consacré par la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948),
(Égypte)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

1) *soulignant* la nécessité de prévenir et de réprimer toutes les formes de discrimination quel qu'en soit le motif, dont la discrimination fondée sur l'âge, conformément au principe de non-discrimination consacré par la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948),
(Maroc)

Nouvel alinéa 3bis

Ajouter, après le troisième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

3bis) *soulignant* que la participation des jeunes aux processus décisionnels et un dialogue permanent avec les responsables politiques sont essentiels au bon fonctionnement du processus démocratique et à la pertinence des politiques qui influent sur la vie des jeunes,

(Maroc)

Alinéa 4

Modifier l'alinéa existant comme suit :

4) *considérant* que les enfants et les jeunes sont capables de discernement et ont le droit d'exprimer librement leur opinion sur toute question les intéressant, ~~leurs opinions étant dûment prises en considération eu égard à leur âge et à leur degré de maturité,~~ conformément aux dispositions de l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant (1989),
(Maroc)

Alinéa 5

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) *sachant* que la mise en œuvre du Programme mondial d'action des Nations Unies pour la jeunesse et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement exigent la participation pleine et entière des jeunes et des organisations conduites par ~~des jeunes,~~ **ces derniers,**
(Maroc)

Nouvel alinéa 6bis

Ajouter, après le sixième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

6bis) consciente des efforts déployés par les parlementaires et les organisations de la société civile pour répondre aux besoins économiques, sociaux, éducatifs, culturels et spirituels des jeunes,
(Indonésie)

Alinéa 7

Supprimer l'alinéa existant.

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *considérant* qu'il importe de sensibiliser et d'associer davantage les jeunes aux droits de l'homme et à la démocratie, à la promotion du dialogue interculturel et de la compréhension dans un esprit de respect de la diversité, au combat contre le racisme, la xénophobie, **l'islamophobie**, l'antisémitisme, l'intolérance et tout ce qui vise à nuire à la démocratie; et *considérant en outre* l'importance de leur contribution à la cohésion sociale, en particulier par la lutte contre l'exclusion et la prévention des maux qui touchent en premier lieu les jeunes,
(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *considérant* qu'il importe de sensibiliser et d'associer davantage les jeunes aux droits de l'homme et à la démocratie, à la promotion du dialogue interculturel et de la compréhension dans un esprit de respect de la diversité, ~~au combat~~ **à la lutte** contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, l'intolérance et tout ce qui vise à nuire à la démocratie; et

considérant en outre l'importance de leur contribution à la cohésion sociale, en particulier par la lutte contre l'exclusion et la prévention des maux qui touchent en premier lieu les jeunes,
(Maroc)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *considérant* qu'il importe de sensibiliser et d'associer davantage les jeunes aux droits de l'homme et à la démocratie, à la promotion du dialogue interculturel et de la compréhension dans un esprit de respect de la diversité, **à l'égalité entre hommes et femmes**, au combat contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, l'intolérance, **la violence sexiste** et tout ce qui vise à nuire à la démocratie; et *considérant en outre* l'importance de leur contribution à la cohésion sociale, en particulier par la lutte contre l'exclusion et la prévention des maux qui touchent en premier lieu les jeunes,

(Espagne)

Alinéa 8

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *ayant à l'esprit* que la participation **accrue** des jeunes **au processus démocratique** favorise l'exercice actif de la citoyenneté, et qu'il faut y voir une opportunité pour renforcer la démocratie et **peut** amener de nouvelles questions à l'ordre du jour politique **les questions importantes pour les jeunes et, partant, améliorer la qualité de la démocratie représentative**,

(Canada)

Alinéas 8 et 11

Supprimer les huitième et onzième alinéas et les remplacer par un nouvel alinéa, comme suit :

8) ***soulignant* que la participation des jeunes aux processus publics de prise de décision est le meilleur moyen de renforcer la démocratie, de promouvoir les droits de l'homme, d'ancrer les valeurs de la citoyenneté et de la responsabilité sociale, outre qu'elle renforce leurs aptitudes à la communication et à la négociation,**

(Egypte)

Alinéa 9

Supprimer l'alinéa existant.

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

9) *consciente* de l'effet positif que la participation des jeunes **au processus démocratique, notamment** à l'économie locale, régionale et mondiale et au développement économique et social **en général** peut avoir sur l'éradication de la pauvreté et de la faim, ainsi que sur les comportements socialement inacceptables et/ou déviants,

(Maroc)

Alinéa 10

Supprimer l'alinéa existant.

(Canada)

Alinéa 11

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *soulignant* que le fait de faire participer les enfants et les jeunes aux processus publics de prise de décision est un bon moyen de susciter chez eux un engagement civique et de leur apprendre le fonctionnement des institutions, et renforce par là-même leur sens des responsabilités sociales ainsi que leurs aptitudes à la communication, à la négociation, à la résolution **pacifique** des conflits et au raisonnement critique,

(Espagne)

Nouvel alinéa 12bis

Ajouter, après le douzième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

12bis) *rappelant qu'il y a des parlements d'enfants dans les pays de certains Parlements membres de l'UIP, comme le Maroc,*

(Maroc)

Alinéa 13

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) ~~*réitérant le rôle capital de l'éducation formelle et informelle dans la formation des jeunes à l'exercice de leur rôle de citoyens en démocratie, et consciente de l'importance de l'éducation informelle*~~ **fait que l'éducation tant formelle qu'informelle, c'est-à-dire l'éducation reçue à la maison, donnée par des organisations de jeunesse ou acquise en participant à des activités du tiers secteur ou dans la communauté en général, préparent les jeunes à exercer leur rôle de citoyens actifs,**

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) ~~*réitérant le rôle capital de l'éducation formelle et informelle*~~ **et de l'apprentissage informel** dans la formation des jeunes à l'exercice de leur rôle de citoyens en démocratie, et *consciente* de l'importance de l'éducation informelle,

(Grèce)

Alinéa 14

Modifier l'alinéa existant comme suit :

14) *mettant en relief* l'importance de créer les conditions d'un dialogue et d'un partenariat véritables entre les jeunes et les autorités locales et nationales **et de lancer un véritable dialogue structuré avec les jeunes afin de mener une politique qui réponde à leurs attentes et garantisse un regard critique sur les orientations politiques retenues,**

(Maroc)

Alinéa 16

Supprimer l'alinéa existant.

(Canada)

Nouvel alinéa 16bis

Ajouter, après le seizième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

16bis) reconnaissant que les jeunes se soucient profondément de leur communauté politique et souvent s'adonnent de façon active à des activités politiques informelles, comme le cyber-activisme, les boycottages ou boycottages et l'engagement dans des initiatives du tiers secteur,

(Canada)

Ajouter, après le seizième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

16bis) prenant en considération les besoins et aspirations des jeunes déplacés sur le territoire national et des jeunes handicapés,

(Indonésie)

DISPOSITIF

Nouveau paragraphe 1bis

Ajouter, après le paragraphe 1, un nouveau paragraphe comme suit :

1bis. invite les Parlements à créer, s'ils ne l'ont pas encore fait, des instances spécialisées destinées à intégrer les questions concernant les jeunes au travail parlementaire dans son ensemble;

(Roumanie)

Paragraphe 2

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *demande instamment* aux parlements de s'assurer que les gouvernements de leurs pays respectifs remplissent leurs obligations au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant, de veiller au droit des enfants de se faire entendre et d'exprimer leur opinion librement et sans discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'appartenance sociale **et économique**, l'origine ethnique, ~~ou~~ le handicap, **la race, la couleur, la langue, la religion, ou les opinions et l'appartenance politiques ou autres;**

(Bahrein)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

2. *demande instamment* aux parlements de s'assurer que les gouvernements de leurs pays respectifs remplissent leurs obligations au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant, de veiller au droit des enfants de se faire entendre et d'exprimer leur opinion librement et sans discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'appartenance sociale, l'origine ethnique, **la religion** ou le handicap;

(Suède)

Nouveau paragraphe 2bis

Ajouter, après le paragraphe 2, un nouveau paragraphe comme suit :

- 2bis. demande aux parlements de créer le cadre nécessaire pour que les jeunes puissent participer au processus démocratique en leur assurant à tous un niveau égal d'éducation élémentaire et en offrant les mêmes chances aux garçons et aux filles;**
(Suède)

Paragraphe 3

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. invite les Etats, **les parlements, les parlementaires, les partis politiques, l'UIP et les organisations de jeunesse** à encourager **et à promouvoir** l'esprit d'initiative et d'entreprise et la créativité des jeunes et à les rendre plus visibles dans tous les domaines;
(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. invite les Etats à encourager l'esprit d'initiative et d'entreprise et la créativité des jeunes et à les rendre plus visibles **impliquer** dans tous les domaines;
(Maroc)

Nouveau paragraphe 5bis

Ajouter, après le paragraphe 5, un nouveau paragraphe comme suit :

- 5bis. invite les parlements, dans le cadre des efforts de promotion de la participation des jeunes à la prise de décisions, à veiller à l'inclusion de jeunes représentants dans les délégations nationales à l'Assemblée générale des Nations Unies et aux autres réunions importantes de l'ONU;**
(Roumanie)

Nouveau paragraphe 6bis

Ajouter, après le paragraphe 6, un nouveau paragraphe comme suit :

- 6bis. demande à l'UIP de tenir compte du fait que les jeunes des différents pays font face à des problèmes, des défis et des priorités différents en raison de l'écart de niveau de développement entre ces pays et, partant, des conditions politiques, économiques, sociales et culturelles y prévalant;**
(Egypte)

Ajouter, après le paragraphe 6, un nouveau paragraphe comme suit :

- 6bis. appelle les Parlements membres de l'UIP à veiller à ce que les jeunes ayant des handicaps et les jeunes socialement et économiquement défavorisés bénéficient des mêmes possibilités de prendre pleinement part à la société;**
(Roumanie)

Paragraphe 7

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. *encourage* l'UIP et ses parlements membres à mettre au point des outils propres à promouvoir la participation des jeunes **au processus démocratique**, ~~notamment mais non exclusivement, des lignes directrices relatives aux mécanismes participatifs et aux forums interactifs Internet de participation à l'élaboration des politiques;~~

(Maroc)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. *encourage* l'UIP et ses parlements membres à mettre au point des outils propres à ~~promouvoir la participation des jeunes~~ **renforcer les connaissances des jeunes et leur participation au processus parlementaire démocratique**, notamment mais non exclusivement, des lignes directrices relatives aux mécanismes participatifs et aux forums interactifs Internet de participation à l'élaboration des politiques;

(Roumanie)

Nouveau paragraphe 7bis

Ajouter, après le paragraphe 7, un nouveau paragraphe comme suit :

- 7bis. appelle les Parlements membres de l'UIP à promouvoir la sensibilisation et la participation des jeunes au processus politique en utilisant les technologies modernes telles que l'internet ou les messages texte par cellulaire pour atteindre les jeunes et accroître l'accès à l'information sur le processus démocratique;**

(Maroc)

Paragraphe 8

Modifier le paragraphe existant comme suit :

8. *appelle* les parlements à adopter des mesures concrètes, ~~notamment des quotas~~, pour renforcer la représentation des jeunes au Parlement et dans les autres instances représentatives, dans le respect des valeurs de dignité humaine, de liberté, de démocratie et d'égalité;

(France et Suède)

Paragraphe 9

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. *recommande* que les parlements ~~alignent~~ **abaissent** l'âge minimum de vote et **l'alignent sur** l'âge minimum requis pour se présenter à des fonctions officielles, pour promouvoir une plus forte représentation des jeunes au Parlement;

(Bahreïn)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. ~~recommande que~~ **demande instamment que** les parlements ~~alignent~~ **reconsidèrent** l'âge ~~minimum requis~~ **approprié** pour **voter et pour** se présenter à des fonctions officielles, pour promouvoir une plus forte représentation des jeunes au Parlement;
(Japon)

Paragraphe 10

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. ~~demande instamment aux~~ **exhorte les Etats, les parlements, les parlementaires, les partis politiques et l'UIP et les organisations de jeunesse** ~~de~~ à promouvoir une représentation accrue des filles et des jeunes femmes ~~par des~~ **au moyen de** mesures consistant à faire disparaître les stéréotypes **de genre**, à favoriser l'édification de modèles auxquels s'identifier et à faciliter **une meilleure** conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale;
(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. ~~demande instamment~~ aux Etats de promouvoir une représentation accrue des filles et des jeunes femmes par des mesures ~~consistant à faire disparaître les stéréotypes,~~ **propres** à favoriser l'édification de modèles auxquels s'identifier et à faciliter la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale;
Iran (République islamique d')

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. ~~demande instamment~~ aux Etats de promouvoir une représentation accrue des filles et des jeunes femmes par des mesures ~~consistant~~ **à même de** faire disparaître les stéréotypes, **à de** favoriser l'édification de modèles auxquels s'identifier et **à de** faciliter la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale;
(Maroc)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. ~~demande instamment~~ aux Etats de promouvoir une représentation accrue des filles et des jeunes femmes par des mesures consistant à faire disparaître les stéréotypes, à favoriser l'édification de modèles auxquels s'identifier et à faciliter la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale **et à associer les hommes aux responsabilités familiales**;
(Espagne)

Paragraphe 11

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. ~~invite~~ les Etats, **les parlements, les parlementaires, les partis politiques, l'UIP et les organisations de jeunesse** à ouvrir les "institutions incarnées par des adultes" et les organes administratifs, en particulier ~~les instances de planification~~ **ceux qui définissent**

les responsabilités, aux représentants de la jeunesse, et à établir des liens entre ces institutions et les jeunes, dans un esprit de complémentarité et de prise de décisions conjointes;

(Canada)

Paragraphe 12

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. appelle les Etats à veiller au moyen de la législation nationale et/ou de mesures ciblées, à ~~la~~ **une** représentation **accrue** des jeunes dans les partis politiques et aux élections locales, nationales et régionales;

(Bahreïn)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. appelle les Etats, **les parlements, les parlementaires, les partis politiques, l'UIP et les organisations de jeunesse** à veiller au moyen de la législation nationale et/ou de mesures ciblées, à la représentation des jeunes dans les partis politiques et aux élections locales, nationales et régionales;

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. appelle les Etats à veiller au moyen ~~de la législation nationale et/ou~~ de mesures ciblées, à la représentation des jeunes dans les partis politiques et aux élections locales, nationales et régionales;

(Inde)

Paragraphe 14

Supprimer le paragraphe existant.

(Chine)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. ~~demande instamment à tous les Etats de mettre en place des enseignements obligatoires sur la démocratie et des cours d'éducation civique dans les écoles~~ **d'intégrer dans le cursus scolaire obligatoire des enseignements sur la démocratie et des cours d'éducation civique;**

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. demande instamment à tous les Etats **d'adopter le principe de mixité dès l'école primaire et** de mettre en place des enseignements obligatoires sur la démocratie et des cours d'éducation civique dans les écoles;

(Espagne)

Paragraphe 15

Modifier le paragraphe existant comme suit :

15. *encourage* les Etats à assurer un financement suffisant de l'éducation formelle et ~~informelle~~ **de l'apprentissage informel**, notamment de programmes visant à favoriser l'acquisition, par les jeunes, des compétences requises pour participer à la démocratie;
(Grèce)

Nouveau paragraphe 17bis

Ajouter, après le paragraphe 17, un nouveau paragraphe comme suit :

- 17bis. demande instamment aux gouvernements, en particulier au ministère chargé de l'enseignement dans les pays dont les Parlements sont Membres de l'UIP, d'intégrer dans les programmes d'enseignement la valeur du processus démocratique et d'autres moyens d'accroître l'engagement des jeunes dans le processus politique de leurs pays;**

(Maroc)

Paragraphe 19

Modifier le paragraphe existant comme suit :

19. *demande instamment* aux Etats **de lever les obstacles sociaux, économiques et culturels que rencontrent** les jeunes femmes **et de veiller à ce qu'elles** aient le même accès à l'éducation et à la formation professionnelle à tous les niveaux afin de leur donner les mêmes chances de prendre pleinement part à la société, en particulier au plan politique;

(Roumanie)

Paragraphe 20

Modifier le paragraphe existant comme suit :

20. *encourage* les Etats à instaurer, dans le cadre des programmes scolaires, des cours obligatoires sur l'égalité des sexes ~~pour les~~ **à l'intention des** jeunes hommes, ~~de manière à~~ **afin de** les sensibiliser à ce principe, **au problème du faible taux de participation des femmes au processus démocratique et à la nécessité d'appuyer activement la participation des femmes à ce processus;**

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

20. *encourage* les Etats à instaurer, ~~dans le cadre des programmes scolaires, des cours~~ **un enseignement** obligatoires sur l'égalité des sexes pour les jeunes hommes, de manière à les sensibiliser à ce principe;

(Chine)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

20. *encourage* les Etats à instaurer, dans le cadre des programmes scolaires, des cours obligatoires sur l'égalité des sexes ~~pour les jeunes hommes~~, de manière à les sensibiliser **les jeunes des deux sexes** à ce principe;

(France)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

20. *encourage* les Etats à ~~instaurer, dans le cadre des programmes scolaires, des cours obligatoires sur l'égalité des sexes pour les jeunes hommes~~, **intégrer la notion de sensibilité au genre dans le cursus scolaire obligatoire**, de manière à sensibiliser les jeunes **à l'égalité des sexes**;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

20. *encourage* les Etats à instaurer, dans le cadre des programmes scolaires, des cours obligatoires sur l'égalité des sexes, **la non-discrimination et le rejet de la violence sexiste**, pour les jeunes hommes **et femmes**, de manière à les sensibiliser à ce principe;

(Espagne)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

20. *encourage* les Etats à instaurer, dans le cadre des programmes scolaires, des cours obligatoires sur l'égalité des sexes pour les jeunes hommes **et les jeunes femmes**, de manière à les sensibiliser à ce principe;

(Suède et Suisse)

Paragraphe 21

Supprimer le paragraphe existant.

(Canada)

Nouveau paragraphe 21bis

Ajouter, après le paragraphe 21, un nouveau paragraphe comme suit :

- 21bis. encourage les jeunes élèves à fournir plus d'efforts pour avoir les meilleurs résultats possibles dans leurs études afin d'avoir un siège au Parlement de l'enfant;**

(Maroc)

Paragraphe 22

Sans objet en français.

(Grèce)

Paragraphe 27

Modifier le paragraphe existant comme suit :

27. *invite* les parlements à faciliter l'implication ~~des enfants et~~ des jeunes dans les questions qui les concernent grâce à des processus de consultation durant le travail législatif et les auditions parlementaires, à veiller à ce qu'ils contribuent aux débats sur l'élaboration des politiques et des lois et sur l'affectation des ressources, et qu'ils soient associés à l'action du Parlement en matière de contrôle du gouvernement;

(Bahreïn)

Paragraphe 28

Modifier le paragraphe existant comme suit :

28. *appelle* l'UIP et ses parlements membres à former des groupes de jeunes parlementaires ~~aux fins~~ **afin** de promouvoir la participation des jeunes, de leur donner plus de visibilité dans le champ politique et de tenir compte de leurs points de vue dans l'agenda politique;

(Maroc)

Paragraphe 31

Modifier le paragraphe existant comme suit :

31. *se félicite* de la présence de jeunes parlementaires dans les délégations parlementaires nationales et *demande instamment* aux parlements membres de l'UIP d'envisager de ~~se faire systématiquement représenter par de jeunes~~ **d'inclure systématiquement des jeunes** parlementaires **dans leurs délégations** aux Assemblées et autres réunions de l'UIP;

(France)

Nouveau paragraphe 34bis

Ajouter, après le paragraphe 34, un nouveau paragraphe comme suit :

- 34bis. appelle l'UIP à proposer et à faire appliquer une réglementation internationale stricte pour lutter contre la circulation de supports à caractère sexuel ou violent ciblant les jeunes et promouvant la déchéance morale, le terrorisme, le crime et les comportements illicites;**

(Bahreïn)

Ajouter, après le paragraphe 34, un nouveau paragraphe comme suit :

- 34bis. invite l'UIP et ses Parlements membres à célébrer l'Année internationale de la jeunesse consacrée au thème *Dialogue et compréhension mutuelle*, en organisant des manifestations parlementaires auxquelles les jeunes soient valablement associés;**

(Roumanie)

Nouveaux paragraphes 34bis et 34ter

Ajouter, après le paragraphe 34, deux nouveaux paragraphes comme suit :

34bis. *recommande de constituer des réseaux nationaux de coopération entre décideurs politiques, chercheurs, jeunes et organisations de jeunesse;*

34ter. *encourage les Etats, les parlements, les parlementaires, les partis politiques, l'UIP et les organisations de jeunesse à élaborer des politiques et des programmes qui favorisent la participation au processus démocratique des jeunes qui ont quitté le système scolaire officiel, étant donné que les jeunes ne sont pas tous des « étudiants ».*

(Canada)

Nouveaux paragraphes 34bis, 34ter, 34quater et 34quinquies

Ajouter, après le paragraphe 34, quatre nouveaux paragraphes comme suit :

34bis. *appelle à la tenue d'une conférence à l'intention des jeunes parlementaires sous les auspices de l'UIP, avant la Conférence mondiale des Nations Unies sur la jeunesse, qui se tiendra en août 2010, étant entendu qu'y participeront des parlementaires de 30 à 40 ans et qu'elle donnera lieu à un document sur le rôle des parlements pour encourager les jeunes à participer au processus démocratique, sur leur vision de la politique et leurs aspirations;*

34ter. *encourage les parlementaires à assister aux sessions des parlements de jeunes dans différents pays de manière à pouvoir les faire profiter de leur expérience parlementaire et de la vision du Parlement national sur les questions qu'ils examinent;*

34quater. *invite le Secrétariat de l'UIP à élaborer, avec l'aide d'experts et de spécialistes, un guide sur les dispositifs d'éducation des jeunes à la participation à la vie politique pour recenser les bonnes pratiques et expériences menées dans le monde et en faire profiter les Membres de l'Organisation, afin d'améliorer la gouvernance et la pratique parlementaire en matière d'éducation à la démocratie;*

34quinquies. *encourage l'Union interparlementaire à lancer un projet à l'intention des jeunes sur les valeurs et normes électorales de transparence et d'honnêteté et à le mettre en œuvre en partenariat avec le Programme des Nations Unies sur la jeunesse rattaché à la Division des politiques sociales et du développement social de l'ONU et l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA).*

(Emirats arabes unis)